L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 JUILLET 1888. — 61me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 14 JUILLET 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs

PAR MACON, PAUL & ROBINSON — Grande maison double, en bois, coin Carondelet et Calliope.

PAR B. ONORATO — Propriété cottage désirable dans le Quatrième District.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. — Propriété commerciale faisant face aux rues Delta et Front, entre Canal et Gravier.

PAR LE SHERIF. Lots de terre avec maisons et améliorations dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Le 14 Juillet.

Voici venir de nouveau le 14 Juillet, avec les souvenirs toujours vivaces, toujours chers aux cœurs généreux, de ses revendications en faveur des droits, des franchises de l'humanité et des tressaillements qu'a fait éprouver au monde entier la nouvelle de la chute de la Bastille. On a tout dit sur cette fête, sur l'événement qu'elle rappelle, et qui a été, comme on le sait, le premier anneau d'une chaîne de transformations politiques et sociales qui ont changé la face du monde et à l'action desquelles rien de ce qui est humain n'a pu échapper. C'est ce qui donne au 14 juillet un caractère d'universalité que l'on ne retrouve pas dans les autres solennités du même genre. Les peuples, surtout ceux qui jouissent d'institutions libres, lui font bon et cordial accueil, parce que tous en ont plus ou moins bénéficié. Quelques-uns même, comme les Etats-Unis, y prennent une part presque directe, parce qu'il rappelle des souvenirs communs aux deux nations et qu'elles ont toutes deux marché de front, la main dans la main et se prêtant un mutuel appui, à la conquête de leurs libertés. Il est incontestable que la réaction produite par l'Union américaine sur la révolution française a été presqu'aussi puissante que l'action que la France avait d'abord exercée sur l'affranchissement des colonies anglaises en légitime révolte contre la mère patrie.

Ce qui donne, cette année, un attrait particulier au retour du 14 Juillet, ce sont les approches du centenaire de 89, que la fête, l'an prochain, n'en est que le préparatif, et il doit nous en donner un avant-goût. Il serait bien intéressant aujourd'hui de jeter un coup d'œil sur ce passé de cent ans, de suivre, pas à pas, les progrès de la révolution, depuis son berceau, soit en France, soit à l'étranger, et de montrer exactement le chemin parcouru, depuis lors, d'un côté, par les initiateurs du mouvement, de l'autre, par ceux qui l'ont suivi de près ou de loin. On resterait étonné de l'immensité de l'espace dévoré par l'humanité libérale. La métamorphose est complète; ce n'est plus le même monde; c'est un nouveau, composé de tout autres éléments et reposant sur de tout autres bases.

Nous nous figurons quelque Rip Van Winkle de l'école philosophique du 18e siècle, un Voltaire, un Jean-Jacques, un Diderot, se réveillant tout à coup et portant ses regards autour de lui. Quels éblouissements éprouverait-il! Il n'apercevrait plus rien de ce qui existait—toutes les figures changées aussi bien que toutes les institutions. Les formes gouvernementales que l'on regardait alors comme des impossibilités, comme des utopies, dont la seule pensée donnait le vertige, même aux penseurs les plus hardis; de véritables hallucinations, même aux novateurs les plus froidement téméraires, il les verrait fonctionner paisiblement, pacifiquement, sans que les orages d'en haut, sans que les petites tempêtes parlementaires puissent agiter qu'à peine la surface du pays. Que dirait-il en voyant cet ancien peuple français qui n'avait alors ni sou ni maille, ni feu ni lieu, qui n'existait même que de nom, transformé en une agglomération de propriétaires, petits et grands, tous égaux devant la loi, tous possédant quelque bien au soleil, tous prenant part au gouvernement du pays, pouvant aspirer aux premiers emplois, à la magistrature suprême, et les changements des chefs d'Etat s'opérant sans que tout l'édifice social soit ébranlé jusque dans ses fondements!

Voilà un grand et beau spectacle pour le penseur digne de ce nom, il donnerait une idée au moins approximative des transformations qui se sont opérées dans ce siècle si fertile en événements étourdissants, qu'on n'en peut rencontrer un semblable parmi ceux qui l'ont précédé, depuis près de deux mille ans, et qui, du reste, n'en étaient que les précurseurs et les préparateurs.

Il est cependant un fait étrange, inattendu, qu'on ne pouvait ni ne devait soupçonner, l'an dernier, et qui donne, cette année, au 14 juillet, un caractère absolument nouveau, qui impose aux populations qui le fêtent de plus grands devoirs que jamais. Aux approches du fatidique centenaire sur la bannière duquel resplendit en lettres de feu cette devise, si douce pour les uns, si terrible pour les autres, "Liberté, égalité, fraternité," les royautés, les empires, restés à l'état de reliques du passé se sont émus, se sont mis à conspirer contre cette fête qui n'est plus la fête des rois, mais celle des peuples, et ils se sont dit: "Nous ne pouvons prendre part à ce centenaire qui est la négation de notre pouvoir, de notre autorité; unissons-nous contre lui, et puisqu'il nous est impossible de l'étouffer, faisons le désert et le silence autour de lui." C'est ce qu'ils ont tenté, en effet, et transformés en une sorte de nouveau tribunal d'inquisition politique, ils ont mis le centenaire à l'index.

C'est dans cette singulière situation que s'ouvre, cette fois, le 14 juillet. Le monde est averti: il sait à quoi s'en tenir sur ce que pensent les rois de ce 89 des peuples et de la liberté. C'est à lui de choisir, de rester dans le camp libéral où il s'est installé depuis un siècle ou de rentrer sous le giron des monarchies, foyer des inégalités et des privilèges.

Soit. Nous croyons que le monde n'hésitera pas; sa décision est prise. Il a toujours été, il sera toujours pour la liberté contre le despotisme, pour l'avenir contre le passé. Il ne se démentira pas en cette circonstance solennelle, et, en attendant le centenaire, il donnera plus d'éclat au 14 juillet de cette année qui n'est que le prologue du grand drame pacifique et fécond de l'an prochain.

C'est à la Nouvelle-Orléans, pays aux origines françaises, à la langue, aux mœurs, aux habitudes françaises, qu'il s'est, depuis huit ans, célébré avec le plus d'éclat dans le Nouveau Monde. Il sera, cette fois-ci, digne de ses devanciers, s'il ne les surpasse pas en splendeur et entrain.

Toute la ville se rendra à cette célébration, qui est, tout à la fois, une fête de la liberté et une fête de la charité; elle y portera son obole pour le pauvre et son enthousiasme pour la nation émancipatrice.

Par son pouvoir curatif hautement concentré, la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Nous avons publié en entier mercredi la liste des numéros gagnants du dernier tirage mensuel de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Aujourd'hui nous publions deux avis où les personnes qui les signent déclarent avoir touché de la Compagnie de la Loterie les sommes qu'elles lui réclamaient, ayant en leur possession des fractions des billets 53,469 et 88,959. M. L. I. Doize est le signataire d'un des avis; M. Edouard Joubert le signataire de l'autre. Le premier de ces messieurs a collecté l'argent pour le compte d'un déposant de la banque du Peuple. La compagnie, fidèle à sa coutume, s'est montrée empressée à faire droit à toutes deux réclamations. M. Joubert est domicilié North Claiborne street, 531. Il avait acheté la fraction de son billet vingt-cinq sous.

M. Ben Onorato.—Les ventes d'immeubles aux enchères publiques attirent, on le sait, une affluence considérable, le samedi à la Bourse des Encanteurs, avenue St-Charles, 72. Les capitalistes s'y rendent régulièrement, mais regrettent fort que les criées se fassent toutes à la même heure, ce qui, nécessairement, les empêche de les toutes entendre. Pour obvier à cet inconvénient et dans l'intérêt de ses clients et des enchérisseurs, M. Ben Onorato, à partir du 14 juillet prochain, fera ses criées à onze heures et demie. Cette judicieuse mesure du populaire encanteur recevra, nous en avons l'assurance, l'approbation des nombreux et fidèles habitués de la Bourse.

L'Ague Cure d'Ayer est un spécifique infaillible pour les maladies miasmatiques et bilieuses.

Italie.

Le 27 juin, à la Chambre des députés, le ministre des finances, répondant à MM. Piebano et Toscanelli, a déclaré que le gouvernement avait fait tous ses efforts pour mettre fin aux dommages résultant de la rupture du traité de commerce avec la France, mais que ces dommages n'étaient pas aussi considérables qu'on l'a affirmé.

La Chambre a continué ensuite la discussion des mesures financières projetées par le gouvernement.

Après les discours de plusieurs orateurs, M. Crispi a pris la parole. Il a déclaré qu'on ne peut séparer la question financière de la politique générale:

"Les mesures qui ont été proposées, dit le président du conseil, sont la conséquence de la politique du cabinet, et les dépenses publiques sont la suite des armements qui ont mis l'Italie à même d'exercer les prérogatives d'une grande puissance, armements qui demandent des sacrifices que nous sollicitons du pays et que celui-ci supportera avec enthousiasme et patriotisme, comme toujours."

Parlant ensuite de la rupture des relations commerciales avec la France, M. Crispi s'est plaint de ce que cette question soit trop souvent soulevée dans la Chambre:

"Chaque mot prononcé ici, a dit l'orateur, peut créer un nouvel obstacle à la conclusion équitable d'une convention.

"Comme l'ont dit les ministres de l'agriculture et des finances, si le traité n'eût pas été dénoncé par l'Italie, il l'aurait été par la France, justement parce qu'en France, comme en Italie, on croyait le traité de 1871 préjudiciable aux intérêts respectifs.

"Il faut donc en finir avec les récriminations, et laisser libre l'action du gouvernement, qui est responsable de la dignité, de la sécurité et du bien-être de la patrie."

Le ministre a fait allusion aux idées protectionnistes qui règnent en France; mais il exprime l'espoir que le temps fera connaître le dommage qu'en ressentent les consommateurs.

M. Crispi a ensuite soutenu qu'on a exagéré l'importance des conséquences que l'on a voulu attribuer au manque d'un traité de commerce avec la France. Il a conclu en disant:

"Nous croyons que notre politique est utile au pays; nous ne pouvons pas la changer: si la Chambre ne l'approuve pas, qu'elle nous désigne des successeurs."

Après le discours de M. Crispi, la Chambre a voté par assis et levé et a adopté, à une très grande majorité, l'ordre du jour suivant présenté par M. Marzin:

"La Chambre, après avoir entendu les déclarations du gouvernement, passe à la discussion des articles."

Le *Popolo Romano* dit que M. Cecchi, consul d'Italie à Aden, partira à bord de l'*Arcimania* pour une mission extraordinaire à Zanzibar, aussitôt qu'il aura reçu les instructions qui lui ont été expédiées hier.

Alsace-Lorraine.

On écrit, de Metz, à la *Gazette de Francfort*:

"On ne saurait trop attirer l'attention sur le dommage que l'obligation du passeport cause en Alsace-Lorraine. Les pertes matérielles sont également grandes pour les immigrés et les indigènes.

"Ceux qui ont conseillé cette mesure ont été mal inspirés. On affirme, du reste, de bonne source que le ministère de Strasbourg est non seulement étranger à cette mesure, mais qu'il la trouve aussi regrettable; on ajoute que le prince de Bismarck n'en a pas été le promoteur direct, et qu'il a simplement laissé les coudées franches à quelques fonctionnaires du ministère des affaires étrangères qui n'ont pas encore grande ancienneté de service. S'il en est ainsi, l'obligation du passeport devrait être abrogée; sinon il faudrait au moins modifier les mesures d'exécution.

"Les maires peuvent certifier à leurs administrés qu'ils sont originaires de la commune; mais si l'un de ces maires oublie de mentionner en même temps la nationalité allemande du porteur du certificat, celui-ci se voit empêché de passer jusqu'à ce que sa nationalité soit établie par des informations prises par la voie télégraphique; chaque jour des gens qui s'étaient fiés à leur certificat sont arrêtés à la frontière."

Le sieur Nicolas Hesse, berger à Pontpierre, a été expulsé avec sa famille.

Le tribunal des échevins de Mulhouse, dans son audience du 27 juin, a condamné à six semaines de prison un Autrichien nommé Léonhard qui avait crié en pleine rue: "Vive la France!" en accompagnant ce cri d'expressions injurieuses à l'adresse de l'Allemagne. Léonhard avait, de plus, opposé de la résistance à l'agent de police qui avait procédé à son arrestation.

Le *Journal d'Alsace* dit que M. Petri, député de Strasbourg, a utilisé sa présence à Berlin, lors de l'ouverture du Reichstag, pour exposer, tant à ses collègues du Reichstag qu'en haut lieu, la situation extrêmement fâcheuse qui est faite à l'Alsace-Lorraine par les mesures relatives au passeport. M. Petri a fait ressortir non seulement le dommage matériel considérable qui est la conséquence de ces mesures, mais encore l'influence fâcheuse qu'elles exercent sur l'état des esprits et, par suite, sur la situation politique en Alsace-Lorraine. M. Petri a ajouté que ces mesures étaient d'autant plus regrettables qu'elles ont été prises à un moment où—ainsi que les dernières élections au Reichstag, au conseil général de la Basse-Alsace et à la délégation d'Alsace-Lorraine l'ont prouvé—on était entré dans une période d'apaisement.

Le journal strasbourgeois ajoute que dans la fraction national-libérale les députés sont d'accord pour déplorer les mesures actuellement appliquées à l'Alsace-Lorraine, et pour désirer que ces mesures soient abrogées.

Une jeune fille de dix-huit ans, la demoiselle Vary, couturière à Thionville, a été arrêtée mercredi pour avoir commis le crime de lèse-majesté.

Dans son audience du 28 juin, la chambre correctionnelle du tribunal civil de Metz a condamné à six semaines d'emprisonnement et 20 marcs d'amende le nommé André Houby, âgé de quarante-neuf ans, plâtrier à Laquenexy, qui avait crié, dans une auberge de Pange, en présence de plusieurs consommateurs, pour la plupart ouvriers allemands: "Vive la France! A bas la Prusse!"

M. Charles Bergmann, membre du conseil municipal de Strasbourg, a été nommé adjoint au maire de cette ville.

Des orages épouvantables, accompagnés de grêle et de véritables trombes d'eau, viennent de ravager plusieurs parties du département de la Lorraine, notamment les coteaux de la Moselle, à l'ouest de Metz, et la vallée de la Nied. Dans certains villages, l'eau a atteint une hauteur de plusieurs mètres, et, partout où la tempête a sévi, les champs, les prairies et les jardins ont cruellement souffert.

Les Allemands ont fait, dernièrement, à Novéant, des expériences explosives sur un haut-fourneau et sur un monte-charge mis en communication avec une batterie électrique et destinés l'un et l'autre à sauter. Les résultats ont été très concluants.

Le haut-fourneau cerclé de fer, ébranlé par la base, s'est incliné et s'est écroulé lourdement. Le monte-charge, de 20 mètres de hauteur, a été soulevé tout d'une pièce, et est retombé sur les décombres du fourneau. Les explosions ont été produites au moyen des mèches Bickford.

Un grand nombre d'officiers et d'autres personnes assistaient à ces expériences.

Allemagne.

Il se confirme, d'après l'agence Havas, que l'empereur Guillaume a reçu plusieurs lettres anonymes le menaçant d'un attentat. Ces lettres portent le cachet de la poste centrale, et le papier provient d'une fabrique berlinoise.

Le chancelier a également reçu des menaces. La police d'Etat s'est mise aussitôt en campagne. Les soupçons se portent sur les membres du parti socialiste, et de nombreuses perquisitions sont effectuées, surtout dans les quartiers nord et est de Berlin. L'empereur a été assez vivement impressionné par ces menaces et il a conféré avec le chancelier à ce sujet. Le directeur de la police secrète a été appelé par Sa Majesté, à qui il a fait connaître que l'agitation était assez grande dans le parti socialiste depuis la mort de l'empereur Guillaume.

La disparition de l'empereur Frédéric aurait excité les espérances d'un certain nombre d'exaltés du parti, dont on aurait à craindre quelques tentatives violentes; deux agents ont été envoyés à Londres, où se tient un comité socialiste en relations avec Berlin. Par suite de ces incidents, on a pris certaines mesures de précaution à l'entrée de l'empereur à Berlin.

Contrairement aux habitudes, une escorte de cuirassiers accompagna la voiture de Sa Majesté. Ce fait a été très remarqué par la population. Le colonel de la gendarmerie se tenait à droite de la voiture de l'empereur. Les cuirassiers d'escorte avaient reçu 30 cartouches chargées. Deux individus qui s'étaient approchés de la voiture impériale à Charlottenbourg, ont été arrêtés.

Le *Journal du Havre*, du 28 juin, annonce qu'on a découvert un complot policier dans lequel était impliqué le fameux agent de police Napora et qui avait pour but de préparer un faux attentat contre l'empereur Guillaume II. Le véritable auteur de ce complot était le ministre démissionnaire, M. de Puttkamer, qui, par ce moyen, aurait voulu rentrer en grâce.

Par suite d'un hasard singulier, le comité de vigilance des socialistes a démasqué ces menées. Il est même parvenu à dissuader certains anarchistes, faciles à entraîner, qui étaient sur le point de donner dans le piège. La méfiance a été éveillée par une note du journal du pasteur Stœcker, le *Reichsbote*, qui cherchait à préparer l'opinion publique en vue d'un attentat imminent.

Les détails de cette affaire sont tenus secrets, même par les socialistes qui ont démasqué le complot, car ils craignent que la moindre divulgation ne leur attire les persécutions les plus cruelles.

Il est possible, toutefois, qu'au moment opportun, l'une des feuilles socialistes, paraissant à l'étranger, publie un compte rendu détaillé du faux complot organisé par M. de Puttkamer.

La *Gazette de Francfort* reproduit la note du *Temps* indiquant que la prescription française relative au certificat d'origine qui doit accompagner les vins importés d'Allemagne en France n'est pas une mesure de représailles, provoquée par la prescription relative aux passeports exigés des voyageurs qui se rendent de France en Alsace-Lorraine. La *Gazette de Francfort* ajoute:

"Le fait que les Français ne se sont pas laissé entraîner à des représailles sur le domaine économique leur fait grand honneur. C'est la conduite d'un peuple que les feuilles allemandes chauvines représentent si volontiers comme étant toujours en proie à des accès de colère subits. Il s'abstient, bien que l'Allemagne lui ait fourni de si nombreux motifs d'user de représailles."

Il y a quelques jours, la *Gazette de la Croix* mentionnait, dans un article que nous avons signalé, une conversation qu'auraient eu deux prêtres allemands et un prêtre français sur les mérites du prince de Bismarck. La *Gazette de la Croix* disait que le prêtre français s'était exprimé dans les termes les plus favorables à ce dernier, et elle insinuait que ce détracteur de la politique du chancelier n'aurait été autre que le Père Didon, qui a, en effet, séjourné en Allemagne il y a deux ans. Le *Temps* a reçu, à ce sujet, la lettre suivante du Père Didon:

Flavigny-sur-Ozerain, 27 juin 1888.

Monsieur le directeur,

Le numéro du *Temps* du 27 juin signale un article de la *Gazette de la Croix* relatant une conversation entre deux prêtres allemands et un prêtre français, sur le prince de Bismarck. On insinue que le prêtre français, c'est moi.

Je vous serais bien reconnaissant d'opposer à cette insinuation, qui m'offense, le démenti le plus catégorique.

Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

F. H. DIDON.

L'agence Havas dit qu'on signale, dans les cercles politiques de Berlin, l'existence de pourparlers entre Rome et Berlin, au sujet de Mgr Galimberti, nonce à Vienne, dont le prince de Bismarck désire vivement la nomination comme secrétaire d'Etat. On ne serait pas éloigné, à Berlin, d'accepter, dans ce cas, la création, dans cette ville, d'une nonciature de 1re classe.

Saint-Siège.

L'*Observateur français* publie la nouvelle suivante:

D'après les renseignements que nous recevons de Rome, la congrégation du saint-office, chargée de garder le dépôt de la foi et de la morale, vient de prendre une décision de la plus haute importance, tant au point de vue des questions sociales qu'au point de vue du développement du catholicisme aux Etats-Unis.

Léon XIII avait promis aux évêques américains qu'aucune condamnation ne serait prononcée contre l'ordre des Chevaliers du travail, mais aucune décision n'avait été rendue par le saint-office.

Or, ces jours derniers, la congrégation vient de rendre un décret portant que le *tolerari posse* sera applicable à cette vaste association qui compte ses membres par centaines de mille.

Grâce à l'attitude des évêques, à l'initiative du cardinal Gibbons et à la sagesse de Rome, les catholiques ont, dans ces derniers temps, pris une influence considérable sur la direction des travaux de l'ordre des Chevaliers du travail. Peu à peu, cette société se dégage de toute solidarité avec le mouvement socialiste pur, et limite ses revendications à une meilleure réglementation des rapports du capital et du travail.

Le Pape a reçu, le 28 juin, le prince de Lichnovsky, envoyé extraordinaire de l'empereur d'Allemagne.

Le prince a annoncé à Léon XIII l'avènement de l'empereur Guillaume et a prononcé un discours de circonstance. Il a dit que son maître, l'empereur, était heureux d'assurer et de développer la paix religieuse en Prusse et les bonnes relations avec le Saint-Siège.

Le Pape a répondu par des compliments à l'adresse de l'empereur et a ajouté qu'il avait, lui aussi, l'espoir de voir la situation religieuse continuer à s'améliorer.

Dépêche particulière du *Journal des Débats*:

Rome, le 29 juin.

Les journaux commentent en termes fort mesurés l'Encyclique *Libertas* et concluent du ton tempéré de cette pièce que Léon XIII ne songe pas à quitter Rome. La conclusion est un peu forcée; Léon XIII ne désire nullement s'en aller, et M. Crispi, quoi qu'on en pense, désire encore moins qu'il parte. Le Pape n'en fait pas moins ses préparatifs à tout événement; ces préparatifs consistent surtout dans le classement des papiers qu'on devrait emporter, le cas échéant.

On a beaucoup remarqué dans le discours prononcé avant-hier par M. Crispi l'insistance qu'il met à déclarer qu'on ne peut pas réduire les préparatifs militaires, qui peuvent être nécessaires d'un moment à l'autre. On commente aussi beaucoup la façon brusque dont il a posé la question de Cabinet, en disant à deux reprises qu'il remplissait un devoir pénible en restant ministre. La discussion a prouvé aussi que l'hostilité contre M. Magliani persiste dans une bonne partie de la Chambre; mais on n'ose pas affronter M. Crispi dont l'attitude résolue fait toujours reculer l'Assemblée.

Belgique.

Le baron Osy de Wichel a donné, dans son château de Hoogboom, une grande fête en l'honneur du ministère. Celui-ci était représenté par MM. Beernaert, président du conseil, le prince de Chimay et Devolder.

Au banquet qui a eu lieu le soir, M. Beernaert a répondu au toast porté au cabinet belge par une improvisation dont voici le principal passage:

"Nos adversaires avaient annoncé notre chute, notre écrasement, et ils nous avaient dit que leur revanche aurait été terrible. Nous sommes aujourd'hui au lendemain d'une double lutte électorale, et notre majorité, dont on avait prophétisé la disparition, en est sortie fortifiée et grandie! Et nous, qui avons le droit de triompher, nous ne tenons pas à nos adversaires le langage qu'ils nous tenaient: nous n'avons aucun ressentiment contre eux; notre œuvre n'est pas une œuvre de vengeance; c'est une œuvre de réparation.

"Nous sommes le parti national et notre drapeau abrite tous les Belges! Nous voulons la liberté pour tout le monde, et, quand on revendique la liberté pour soi-même, il faut commencer par respecter la liberté d'autrui.

"Nous voulons les réparations nécessaires, mais nous savons reporter nos regards au delà de l'horizon qui enserre les luttes de parti! Il est, messieurs, des questions sociales dont la solution doit tenter l'ambition de tout homme de cœur qui aime la patrie! N'oublions pas les intérêts du plus grand nombre, ayons à cœur de les servir."

Un bâtiment en construction en face du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean s'est écroulé sur une petite maison voisine, ensevelissant sous les décombres les sept personnes qui l'habitaient. Quatre ont été retirées vivantes, mais trois personnes, un homme, une femme et un enfant de cinq ans, ont été écrasés.

La poudrière royale de Wetteren fabrique, en ce moment, une nouvelle poudre qui donne, paraît-il, des résultats analogues à ceux de la poudre Lebel. On l'appelle "poudre-papier" et sa valeur balistique est, dit-on, de beaucoup supérieure à celle de la poudre d'infanterie ordinaire, même modifiée. Une charge de deux grammes et demi de cette poudre-papier imprime à la balle de fusil de petit calibre une vitesse initiale de 600 mètres, que l'on dit être celle de la poudre Lebel.

La poudre-papier présente encore les grands avantages de ne pas encrasser l'arme, de ne produire que très peu de fumée et de ne provoquer presque pas de recul.

Cette poudre est destinée, dit-on, à l'armement de l'infanterie belge.

Les orages dans les Vosges, France.—Des dommages incalculables.—Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 28 juin:

Des dépêches de Nancy, en date du 27 juin, nous apportent les détails suivants sur les ravages causés dans la région des Vosges par les derniers orages.

"Une trombe qui a produit des effets désastreux s'est abattue dans les Vosges, à Tignécourt, Serécourt, Fram, Serocourt et Martigny. Trois ponts ont été détruits, un chemin vicinal a été enlevé sur une longueur de vingt mètres, et les terres ont été profondément ravinées. A Tignécourt, plusieurs maisons se sont effondrées. A Lamarche, les maisons ont été inondées; l'eau s'est élevée jusqu'à un mètre. Toutes les récoltes ont été détruites. Les pertes sont évaluées à 50,000 francs. Aux Bains, les récoltes ont été saccagées. Aux Brosses, une maison s'est écroulée.

"Un violent orage de grêle s'est déchaîné sur l'arrondissement de Briey. Les récoltes maraîchères et les blés ont beaucoup souffert. A Bettainvillers, Tucquegnieux et Mancieulle, les ruisseaux charriaient du foin coupé mêlé à des amas de fumier. Les pertes sont considérables.

"La grêle a causé de grands ravages dans les communes de Rambervillers, Jeanménil, Ménil et Housseras. Au Ménil, les grêlons pesaient 25 grammes. A Rambervillers, la quantité de vitres et de tuiles disponible est insuffisante pour les réparations. Les pertes sont évaluées à 200,000 francs.

—Dans son numéro du 29, le même journal ajoute aux renseignements ci-dessus:

Il résulte des derniers avis de la Lorraine allemande et des parties limitrophes du département de la Meurthe, que la trombe a occasionné dans toute la région des dommages incalculables. De mémoire d'homme, on n'avait vu un désastre pareil. Les localités les plus éprouvées en Lorraine sont: Heiss, Gondreville, Landonvillers, Coincy et Tennschen, où la pluie et la grêle ont couché les blés comme sous un rouleau. Les terres déplacées par les pluies torrentielles ont envasé les prairies.

Le dommage pour un seul fermier, à Lue, est évalué à 12,000 fr. environ. Sur les routes, les empierrements ont été mis à nu, et entre Landonvillers et Bolchen la voie ferrée a été endommagée.

Les récoltes sont surtout endommagées dans les Vosges, en Alsace et aux environs de Metz, dans le bassin de la Nied. A Courcelles-sur-Nied, le 26 juin, un orage a emporté les murs de soutènement du canal situé au milieu du village. Des blocs de pierre ont été entraînés; des ponts ont été emportés. Plusieurs maisons ont été inondées et endommagées. Les récoltes sont perdues. A Reiningen, un cultivateur a été foudroyé. Son fils, qui se trouvait à côté de lui, n'a eu aucun mal.

Les faux billets de la Banque de France.—Nos journaux de Paris, du 26 juin, nous apprennent que le nombre total des billets faux présentés à la Banque de France, s'élevait, à cette date, à 116. On a tout lieu de croire que là s'arrête l'émission, car il n'en avait pas été signalé un seul depuis quinze jours.

La Banque a remboursé pour 153 millions de billets de 500 fr, dont 73 millions à Paris et 80 millions dans les succursales. Il reste encore en circulation pour 116 millions de billets de 500 fr.

C'est M. Guillot qui est chargé de l'instruction relative à la recherche des faussaires.

Aucune arrestation n'avait encore été opérée, ni en France, ni à l'étranger; mais on espérait arriver bientôt à un résultat.

Allemagne et Russie.—La *Gazette de Moscou* dit, à propos du discours prononcé par l'empereur Guillaume devant le Reichstag:

Ce discours met fin à l'incertitude.

La politique future de l'Allemagne sera la continuation de la politique de Guillaume Ier.

Le discours du trône affirme les alliances de l'Allemagne et contient des encouragements à ses alliés.

La paix dépendra de l'application que fera l'Allemagne des paroles de l'empereur à l'égard de la Russie.

Les actes doivent suivre les paroles. Si l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche est exclusivement défensive, elle restera sans emploi, personne ne menaçant les deux alliés. Cette alliance, en réalité, ne peut être un obstacle à l'amitié de la Russie et de l'Allemagne, mais à la condition essentielle que l'Autriche renonce au rôle qu'elle a assumé dans la péninsule des Balkans et qu'elle se conforme strictement aux traités.

Ce but est indiqué dans le discours du trône. C'est à l'Allemagne qu'il appartient de l'atteindre; cette œuvre serait digne du début du règne.

Le grand banquet du 14 juillet à Paris.—Il a été décidé, en conseil de cabinet, que tous les maires d'arrondissement et de canton seraient invités, cette année, à assister, le 14 juillet, à la revue et à un grand banquet, qui aura lieu au champ de Mars, dans une des travées de la future Exposition.

Outre les maires des 2,900 chefs-lieux de canton, tous les députés, sénateurs et les membres du Conseil municipal de Paris seront invités.

A l'issue du conseil de cabinet, M. le président du conseil, accompagné du ministre du commerce, commissaire général de l'Exposition universelle, s'est rendu à l'Elysée, pour demander l'agrément de M. le Président de la République et le prier de présider le banquet.

M. Carnot a accepté l'invitation.

CHARRY—Décédée hier soir, à 9 1/2, à l'âge de 20 ans, Dame A. V. CHARRY, née Hélène Berlaud. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 4 1/2 p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, 397 rue Bagatelle coin Remparts.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Belt & Cie. 10 déc—1an

Avis.

$100 000 — Nouvelle Orléans, 11 juillet 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un dixième du billet No 53,469, tirage à numéro simple, classe G de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 juillet 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

L. I. DOIZE
Coureur de la Banque du Peuple.

Avis.

$25 000 — Nouvelle Orléans, 11 juillet 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 88,959 tirage à numéro simple, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt cinq Mille Piastres le mardi, 10 juillet 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

EDW. JOUBERT.
No. 531 rue North Claiborne, ville.
14 juillet—2f

Fête du 14 Juillet.

AVIS.

Le public est prévenu que les drapeaux, lanternes, verres de couleur, etc., servant aux décorations le 14 Juillet, sont la propriété de Mme A. Betat et qu'en conséquence personne n'a le droit de toucher, remuer ou emporter un seul objet de ces décorations.

Toute personne [illegible]

Le secrétaire, J. LACOURREGE. — Le président, L. P. BOUBY.
14 juil—2t

Compagnie d'Assurance Germania.

No 51 rue du Camp—Nouvelle Orléans 13 juillet 1888—Un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT est payable sur demande.

E. WEBER, Secrétaire.
13 juil—7t

Ligne Commerciale Française.
POUR LE HAVRE.

Le steamship français Marseille, capitaine Moilien, partira le ou vers le 22 courant. Pour fret ou passage s'adresser à S. V. FORNARIS & CO., Agents, 134 rue Gravier.

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoirs, appuis pour les épaules, etc., dans tous les genres et dans tous les prix.
A. M. DERMOTT,
200 St Charles, entre Julie et St Joseph.
31 mai—1an

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company — [illegible] A l'assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 7 du courant, un dividende [illegible] a été déclaré payable [illegible]. Les livres de transfert seront clos à partir de ce jour.
J. NUMA AUGUSTIN, Secrétaire.
10 juillet—1m

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

Ayant acheté les machines, les marques, LA CLIENTELE, ETC., DE L'ANCIENNE ET CELEBRE FABRIQUE DE TABAC A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER DE DELPIT, JE SAISIS L'OCCASION POUR ANNONCER QUE JE CONTINUERAI LES AFFAIRES A L'ANCIEN EMPLACEMENT, RUE ST-LOUIS, 13 ET 15, ET SOLLICITE LA CONTINUATION DU PATRONAGE LIBERAL DONT LA FABRIQUE A ETE HONOREE PENDANT TANT D'ANNEES.
M. EDWARD B. PEYRONNIN RESTERA A LA TETE DU DEPARTEMENT DE FABRICATION, CE QUI DONNERA AU PUBLIC L'ASSURANCE QUE LES CELEBRES VIEILLES MARQUES DE TABAC A PRISER ET DE TABAC EN GENERAL SERONT MAINTENUES A LEUR HAUTEUR PRIMITIVE.
LE BUREAU PRINCIPAL ET LES SALLES DE VENTE SERONT A MON MAGASIN, Au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas.
TRES RESPECTUEUSEMENT, W. E. IRBY.
23 juin—1 mois

C. LAZARD & Cie.,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés,
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1an—dim mar jeu sam.

$1.00 LA PAIRE!
Bottes à boutons pour petits garçons:
$1.00 LA PAIRE!
Escarpins garnis en vernis, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottines fines en prunelle, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottes à boutons en chevreau, pour fillettes:
$1.00 LA PAIRE.
Pour clôre plusieurs consignations, avant la prise de l'inventaire, plusieurs lots de CHAUSSURES
—A—
L'ÉTOILE ROUGE,
25, 50 et 75 cts.
Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans, Lne.
3 mars—6 m—sam dim jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
NEWTON BUCKNER, Chairman, RODOLPH WOLSIE, A. DELVAILLE. JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '87—1an

Hôtels et Sources.
HOTEL SIMON,
A ABITA SPRINGS,
Est prêt à recevoir des pensionnaires. On y trouvera toujours tout le confortable possible sous le rapport des chambres, de la table et de la cuisine. L'eau y est délicieuse.
PRIX MODERES.
20juin—1m.

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre. 28 av—3m

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma.
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 8 avr—1an

Mathushek Pianos.
Je certifie que le piano Mathushek que j'ai acheté chez M. Werlein et qui me sert depuis deux ans est un instrument réunissant toutes les qualités désirables pour l'exécution et surtout pour accompagner le chant.
Il garde parfaitement l'accord pendant plus d'une année.
J. BOUDOUSQUIE.

Mathushek Pianos.
M. Werlein,
Depuis 6 ans que je me sers des pianos Mathushek je puis affirmer qu'ils renferment toutes les qualités désirables. Comme facilités de toucher, sonorité et surtout comme solidité.
MARGUERITE SAMUEL.
8 juil—

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, H. LABOUISSE, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an

F. KROLL. — HUG. BRAQUET.
KROLL & BRAQUET
Successeurs de Pierre Dufort,
Entrepreneurs de Pompes funèbres
346......Rue Royale......348
Téléphone 710. 4juil—1an

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouve toujours chez M. [illegible], 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à ce restaurant, 49 rue Dauphine, 50 cents avec une demi-bouteille de vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17 fév 88—1an

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations de dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal,
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés de donner avis au Consulat.

1er juillet 1888
Liste de publication.

Ardisson Honoré	Juca Bernard
Barbezat Jean Eliza	Knaebel Gustave
Bencas Benoît	Labiste Jean Pascal
Berne François	Laithacar Jean
Bloch Aron	Lagus Jean Marie
Bordenave Paul	Lamazza Pierre
Braquet Marianne	Laubeuf
Brun Jean	Lemonnier Sévérin Léonard
Capdevielle Laborgue-Dominique	Mailles Joseph succession de
Charmes François	Miller Max T
Chandet les époux	Montillot Pierre Laurent
Chauvalon Fernand	Noël Oscar Bélisaire
Colné Eugène	Poujade Henri
Ducasse Marie	Quesnel Victor
Duffard Lézin Bernard	Quesnel Victor Henri
Durand Simon	Rehour
Etienne P Prosper	Rosset
Froment Claude	Royère
Galland Ferdinand	Savn Paul Jules
Garoulas Jeanne	Seux Jean Anton
Georgel Charles	Ziegler Joseph
Jardillier	Zitoun Marie
Jayet Gaspard	

LETTRES.

Trépier Philippe	Delbruck Georges
Cavalier Mme Fanny	Zete Eugène

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juillet 1888.
Le Consul
PAUL DEJARDIN.

BABY CARRIAGES,
R. P. Randall,
54 & 56 Baronne

FAITES VOTRE GLACE VOUS-MÊME
au moyen des
GLACIÈRES DELPY
Brévetées et récompensées aux Expositions.
Produisant un bloc de glace massif, en quelques minutes par une simple opération; ou la crème à la glace; des crèmes ou les carafes frappées, etc.
RÉUSSITE CERTAINE.—Prix de revient de la glace insignifiant, le sel employé servant indéfiniment.
Seuls propriétaires et fabricants pour l'Amérique.
L. DERMIGNY & A. PAGNOD,
126 West 25th Str. NEW YORK.
Envoyez votre adresse pour recevoir le prospectus, en anglais ou français.
ON DEMANDE DES AGENTS.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT....$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN....Président
J. H. OGLESBY....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney, Geo. W. Bentell, J. H. Oglesby, U. Marinoni, W. R. Lyman, J. J. Reiss, Charles H. Dolsen, Lucien Delery, A. C. Conlon, E. F. W. Bachman, Charles Newman, Joseph Kohn, M. Gillis, James T. Rodd, Chas. A. Rice, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil '87—1an

Portraits au Crayon
J. EMILE RAVOIRE, Artiste.
30 rue Toulouse.
11nov87

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par les présentes que le 23me jour de mai 1888 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:

Bertha Mohr vs Edward Diefenthal—No 23,517.

Cette affaire ayant été entendue ce jour, présents J. N. Wolfson Esq. pour appelant, Chs. S. Price Esq. pour défendeur, et après avoir entendu l'évidence et les plaidoiries des avocats assignés par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement soit rendu en faveur de Bertha Mohr, déboutant l'intervention et troisième opposition de Henry Stern & Co. et contre Edward Diefenthal son mari pour la somme de trois mille huit cents [illegible] avec reconnaissance de ses droits et privilèges sur sa propriété et il est de plus décrété qu'il y ait séparation de propriété et de gains et acquêts entre la plaignante et son mari.

Les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 23 mai 1888.
Jugement signé le 1er juin 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 8eme jour de juin l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt huit.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 juin—4 s30j

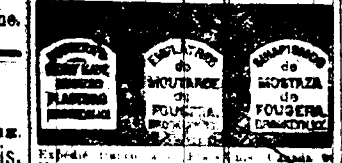

Changement de local.
Changement de local.
ELKIN & Cie.,
100......Rue du Canal......100
Devant changer de local, nous offrons notre grand et complet assortiment de
Tapis, Nattes ET TOILES CIRÉES
aux prix les plus réduits.
Les personnes voulant [illegible] sont invitées à le faire dans les quelques semaines qui suivront.
13 sept

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES
DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPERO....Président
N. FATJO....Vice-Président
J. E. TOURNÉ....Caissier
Dépôts reçus [illegible]
20 mai—6 mos

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 194 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente		
Sur risques d'incendie	$169,969 74	
Sur risques maritimes	4,50[illegible] 87	
Sur risques de rivières	5,605 15	
Total des primes	$1[illegible] 96	
Moins—Primes non acquises	[illegible]	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$126,830 96
Pertes payées		
Sur risques de feu	35,371 88	
Sur risques maritimes	1,998 23	
Sur risques de rivières	2,730 58	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,712 56	
Réassurances et primes rendues	16,221 16	
		73,025 42
Profits		$53,825 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45,000 00
Surplus		$8,825 54
La Compagnie possède de l'actif suivant		
Propriétés foncières	$275,1[illegible]2 28	
Actions de banques et de chemins de fer	10,720 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	83,765 11	
Billets recevables	49,799 09	
Primes en cours de collection	23,296 55	
Actions d'assurances	800 00	
Billets hypothécaires ou par jugement	14,325 00	
Argent comptant	22,539 32	
		$500,680 66

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé — P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith	W. B. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
Aristide Hopkins,	John B. Lallande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo,
U. Bassetti	

1 juillet—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 13 JUILLET—CLASSE No 366
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
74	2	30	37	63	56	[illegible]	59	42	60	52	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 13 juillet 1888—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU
ALEX. HARRIS
D. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus [illegible]

AMUSEMENTS.

Fort Espagnol.

Célébration de la fête du 14 Juillet.
Les deux élégants steamers
ALICE et SARAH,
Feront la traversée du FORT ESPAGNOL au WEST END, aller et retour, l'après-midi et le soir.
Afin d'éviter la foule le public fera bien de prendre les steamers mentionnés ci-dessus.
13 juil—1f

14 Juillet 1888

PROGRAMME
DE LA
Fête Nationale Française
—DU—
14 JUILLET 1888

Célébrée sous la direction du Comité des Trente et la présidence honoraire de M. Paul Dejardin, Consul de France.

Au bénéfice de l'Hôpital de Charité
Service des Ambulances,
et des Français nécessiteux.

Le vendredi, 13 juillet 1888 à 6 heures p. m. salve de 21 coups de canon au pied de la rue du Canal.

Premier jour—Samedi 14 juillet.

Le samedi, 14 JUILLET, à 6 heures du matin et à midi, au même endroit, salve de 21 coups de canon par un détachement des Gardes Lafayette, sous le commandement du capitaine [illegible]. Sergent E. Brot, commandant le détachement: No 1, S. Arnaud, No 2, A. L'Hôtelier, No 3, J. P. Deur, No 4, S. Delaucroix, Nos 5 et 6 E. Camé, No 7, M. Gentilivres.

Le train officiel partira de la tête de la rue Canal, à 2 heures P. M. précises.

Les membres des anciens comités des 30 sont respectueusement invités à assister à la fête avec insigne.

LA FETE AURA LIEU AU
WEST END.

La rue du Canal, au pied de la rue Bourbon jusqu'à la rue Dauphine sera splendidement décorée par les soins de Mme A. Betat.

L'OUVERTURE DE LA FETE aura lieu à 3 h. 1/2 A. M. à L'OPÉRA FRANÇAIS, rue Bourbon, où seront prononcés les discours d'usage.

Orateur officiel: J. GENTIL.

Après les discours le Comité et les Invités se rendront rue Canal pour prendre le train spécial destiné au Comité des Trente.

Réception officielle des Invités et des Autorités par M. Paul Dejardin Consul de France et le Comité des Trente.

A 3 h. 1/2 le grand air de la Fille du Régiment, chanté par Mme J. Dupuy à la salle du Casino.

AMUSEMENTS ET JEUX sur le Canal.

L'ouverture des amusements et jeux sera annoncée par deux coups de canon à 4 heures P. M.

Trois Mâts de Cocagne Horizontaux sur le Canal.

Grand Mât—1er prix, $3; 2me prix, $2.
Second Mât—1er prix, $2; 2me prix $1.
Troisième Mât—1er prix, $1; 2me prix $0.

Le Tourniquet ou l'Equilibre européen.
1er prix, $2.

La Brioche sucrée.
1er prix, $2.

Les engins des nouveaux pompiers.
Prix: Une montre nickel remontoir.

Le Jeu de bague à surprise ou le meunier improvisé.
Prix: Une épingle de cravate en or.

Jeux de Pigeons, pour Dames et Demoiselles.
Les deux premiers prix: Une paire de bracelets [illegible]. Les deux deuxièmes prix: Une paire de boucles d'oreilles, une ombrelle. Les deux troisièmes prix: Un éventail, une surprise.

LE JEU DES CISEAUX.
6 prix: 3 dés en argent, une chaîne de dame, une bague [illegible] une surprise.

PÉLICAN ÉDIQUE.
1er prix, une broche; 2me prix, une bague [illegible]
Les prix sont exposés au magasin de John B. Vinet, No 168 rue Canal.

Grande Chasse Aquatique dans le Canal.
Prix: 2 cochons, [illegible] 4 canards.

Les prix des jeux seront distribués à la fin de chaque jeu.

Salve de 21 coups de canon à 6 heures p. m.

CHŒURS ET CHANTS PATRIOTIQUES

ORPHÉON FRANÇAIS.

L'arrivée de l'Orphéon sur la plate-forme des musiciens sera annoncée par 3 coups de canon. A 7 heures P. M. sous la direction du professeur O'Connell Chaste.

PROGRAMME:

La Marseillaise....Rouget de l'Isle — Par l'Orphéon
Le Quatorze Juillet....Barnedo — M. Maumus et l'Orphéon
Le Triomphe du Peuple....L. de Rillé — Par l'Orphéon
Dis-moi quel est ton pays....Sullivan — M. Maumus et l'Orphéon.

BAL.

La salle de Bal sera brillamment décorée et illuminée par la lumière électrique et des lanternes vénitiennes.

Aucune personne ne sera admise sans invitation.

Fête de Nuit Vénitienne. Illumination Magique du West End et Feux de Bengale.

GRAND FEU D'ARTIFICE

A 9 heures P. M. annoncé par 3 coups de canon.

Préparé spécialement pour la Fête du 14 Juillet, le feu d'artifice qui n'a jamais été surpassé en splendeur et magnificence, sera tiré par M. Geo. W. Weingart.

Programme du Feu d'Artifice qui sera tiré en trois endroits différents

1. Feu de Bengale de couleurs changeantes (extra)
2. Un bouquet de salutation [illegible]
3. Saucissons (extra large)
4. Mines Anglo-Japonaises
5. Feu Chinois (tourbillon)
6. Geysers. Jets de feu [illegible] avec évolutions tournantes
7. Batteries électriques [illegible]
8. [illegible]
9. Un bouquet de bombes météoriques
10. Fusées Anglo-Japonaises
11. Fusées d'exhibition [illegible] (variées)
12. Fusées d'étoiles [illegible]
13. Fusées, avec trois parachutes chaque
14. Fusées avec chaînes d'étoiles
15. Fusées, pléiades d'étoiles
16. Fusées, télescopes à répétition
17. Fusées, comètes, [illegible]
18. Fusées de saules pleureurs
19. Fusées, oriflammes [illegible]
20. Fusées, cornes d'abondance
21. Fusées harlequinades
22. Fusées, télescopes magnésium
23. Fusées, comètes tournantes
24. Fusées, bouquet [illegible]
25. Fusées, doublettes à répétition
26. Fusées, [illegible]
27. Bombes assorties.
28. [illegible]
29. Bombes Japonaises [illegible]
30. Bombes [illegible]
31. Bombes assorties
32. Bombettes [illegible]
33. Grand bouquet de fusées

Deuxième jour—Dimanche 15.

Tirage d'une immense loterie à 4 heures p. m. [illegible]

Le soir—Bal. Prix d'entrée, 25 cts.

Pour le Comité,
Le Président, L. P. BOUBY
Le Secrétaire, P. LACOURREGE.
14 juil—2f

Mme Z. FORTIER,
162......Rue [illegible]......162
Vend en boîtes ses médicaments qui guérissent presque toutes les maladies des yeux [illegible]; en vente chez P. L. Cusachs, pharmacien, coin Canal et Baronne et à sa résidence, 162 rue Remparts, près Dumaine. 10 juin—1a